

Un projet de reprise de la boucherie

La dernière réunion du Conseil Municipal avait un caractère extraordinaire dans la mesure où un seul sujet devait être traité. A l'ordre du jour: la reprise de la boucherie-charcuterie tenue depuis deux ans par Jean Marie Blanc lequel souhaite faire valoir ses droits à la retraite.

Les propriétaires du GAEC « Fol Avoine » et la municipalité se sont rencontrés à plusieurs reprises depuis le mois de mars dernier pour mettre en place le projet de reprise du commerce. Pour ce faire, une SARL de commercialisation doit être mise en place.

Trois emplois seront créés. Le fonds sera racheté par la SARL à M. Blanc. Dans un premier temps un bail dit précaire (d'une durée de 2 ans) sera signé par les repreneurs et la municipalité laquelle souhaite que certaines exigences soient mentionnées dans ce document, notamment sur le type de marchandises vendues et sur les conditions d'ouverture du commerce.

Quant au GAEC Fol Avoine, il sollicite de la part de la municipalité une souplesse au début du bail avec une gratuité des loyers jusqu'à fin décembre et une possibilité de différer les 3 suivants en fonction de la conjoncture et de l'inertie du lancement du commerce. Après la présentation du projet par André Defour et un échange entre élus, Mme Anaïs Vincent est venue donner des précisions et répondre aux questions sur la reprise du fonds qui devrait être opérationnelle en octobre prochain. Toutes les viandes seront proposées au détail, avec le souci de faire travailler des producteurs locaux engagés dans un esprit d'agriculture raisonnée.

Après avoir entendu l'ensemble des données, le Conseil Municipal a donné son accord pour l'établissement d'un nouveau bail à la future société en création avec un loyer mensuel de 455 € HT et les conditions demandées (à savoir le type de viandes vendues et les produits interdits à la vente pour ne pas concurrencer les autres commerces laptois). Quant aux jours d'ouvertures, une entente sera conclue entre la mairie et les membres de la société afin de laisser de la souplesse dans sa gestion tout en garantissant un service à la population.

